



PAR COURRIEL : [REDACTED]

Québec, le 2 juillet 2025

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information
Dossier 448 400

Monsieur [REDACTED]

Par la présente, nous donnons suite à votre requête reçue le 23 juin 2025 par laquelle vous formulez une demande conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ — Chapitre A-2.1), ci-après « *Loi sur l'accès* ».

Comme souhaité, nous vous transférons copie des documents demandés concernant le dossier cité en objet. Dans les fichiers qui vous sont transmis, vous constaterez que certaines informations ont été caviardées en vertu des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès*. Ces articles ne nous permettent pas de partager des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

Par ailleurs, un document en lien avec votre demande se trouve dans le dossier numéro : **448400**. Vous pourrez le récupérer sur notre site Internet : <https://www.cptaq.gouv.qc.ca/rechercher-un-dossier>. Ensuite, vous devez inscrire le numéro ci-dessus et peser sur la touche « Entrée » de votre clavier. Puis, sélectionner « Consulter ». Finalement, en dessous du segment « Progression de la demande », choisir l'onglet « Documents » pour accéder au fichier disponible.

En terminant, selon les articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès*, nous vous signalons que vous pouvez réclamer la révision de cette conclusion auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

[REDACTED]

Manon Côté

Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

Formulaire de demande d'autorisation - Municipalité

Renseignements sur la demande

Numéro de dossier : 448400

Demandeur : Geneviève Dubuc

Conformité avec la réglementation municipale

Le règlement de zonage de la municipalité est-il en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur dans la MRC? Oui

Le projet est-il conforme au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire? Oui

Dans le cas seulement où la demande vise à obtenir une autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture, l'objet de la demande constitue-t-il un immeuble protégé qui génère des distances séparatrices relatives aux installations d'élevages? Non

Frontage minimal pour cette nouvelle utilisation ou son agrandissement (en mètres) : N/A

L'emplacement visé est-il desservi par un service d'aqueduc? Non

L'emplacement visé est-il desservi par un service d'égout? Non

Description du milieu environnant

Inventaire bâtiment agricole

Est-ce qu'il a des bâtiments agricoles vacants ou non se situant dans un rayon de 500 mètres de l'emplacement visé? Oui

Veillez faire l'inventaire de tous ces bâtiments agricoles vacants ou non

Bâtiment no 1
Type de bâtiment ou d'élevage : Grange/Écurie
Unités animales : ± 4 cheveux
Distance de l'usage projeté (en mètres) : ±720 m

Bâtiment no 2
Type de bâtiment ou d'élevage : Hangar
Unités animales : N/a
Distance de l'usage projeté (en mètres) : ± 350 m

Bâtiment no 3

Type de bâtiment ou d'élevage : Hangar

Unités animales : N/A

Distance de l'usage projeté (en mètres) : + de 1000 m

Bâtiment no 4

Type de bâtiment ou d'élevage : Poulailler

Unités animales : Non identifier

Distance de l'usage projeté (en mètres) : + de 1500 m

Bâtiment no 5

Type de bâtiment ou d'élevage : Bergerie

Unités animales : Non identifier

Distance de l'usage projeté (en mètres) : + de 1000 m

Description de l'utilisation actuelle du lot et des lots voisins

Au nord de l'emplacement visé :
Résidentiel et Carrière

Au sud de l'emplacement visé :
Résidentiel

Au est de l'emplacement visé :
Résidentiel

Au ouest de l'emplacement visé :
Résidentiel

Dépôt des documents

Recommandation de la municipalité (résolution)

- Fichier : 25-03-100---CPTAQ---290-Saint-Joseph.pdf

Ce fichier contient des données sensibles

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques. :
Oui

Identification de l'officier municipal

Nom : Piché

Prénom : Valérie

Fonction : Inspecteur

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques. :
Oui

Date de l'attestation : 2025/04/02

Formulaire de demande d'autorisation

Type(s) d'autorisation demandé(s)

Je souhaite obtenir une autorisation pour :

- Utiliser un ou des lots à une autre fin que l'agriculture

Identification des intervenants

Identification du ou des demandeurs

Demandeur no 1

Est-ce que le demandeur est une personne morale? Non

Nom : Dubuc

Prénom : Geneviève

Adresse courriel : [REDACTED]

Numéro de téléphone principal : [REDACTED]

Pays : [REDACTED]

Province : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Municipalité : [REDACTED]

Rue : [REDACTED]

Numéro civique : [REDACTED]

App./Bureau/Étage/Boîte postale :

Identification du ou des propriétaires

Propriétaire no 1

Est-ce que le propriétaire est une personne morale? Non

Nom : Dubuc

Prénom : Geneviève

Adresse courriel : [REDACTED]

Numéro de téléphone principal : [REDACTED]

Pays : [REDACTED]

Province : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Municipalité : [REDACTED]

Rue : [REDACTED]

Numéro civique : [REDACTED]

App./Bureau/Étage/Boîte postale :

Propriétaire no 2

Est-ce que le propriétaire est une personne morale? Non

Nom : Frigon-Carrière

Prénom : Yanick

Adresse courriel : [REDACTED]

Numéro de téléphone principal : [REDACTED]

Pays : [REDACTED]

Province : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Municipalité : [REDACTED]

Rue : [REDACTED]

Numéro civique : [REDACTED]

App./Bureau/Étage/Boîte postale :

Identification du ou des mandataires

Aucun mandataire

Description de la demande

Description des lots

Lots du cadastre du Québec (lots rénovés)

Lot rénové no 1

Numéro de lot : 1933569

Propriétaire(s) du lot :

- Dubuc, Geneviève
- Frigon-Carrière, Yanick

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Oui

Description du ou des bâtiments

Bâtiment ou ouvrage no 1

Type de bâtiment/ouvrage : Résidence

Date de construction ou d'installation : 1985/01/01

Utilisation actuelle :

- Résidentielle
- Commerciale

Date de début de l'utilisation actuelle : 1991/11/08

Bâtiment ou ouvrage no 2

Type de bâtiment/ouvrage : Autre

Précisez : chenil

Date de construction ou d'installation : 1991/11/08

Utilisation actuelle :

- Commerciale

Date de début de l'utilisation actuelle : 1988/01/01

Lots non rénovés ou autres désignations cadastrales

Lot non rénové no 1

Numéro de lot (ex.: lot 2, rang X, canton Y) : 1934211

Superficie du lot : 0.7715 hectares

Propriétaire(s) du lot :

- Dubuc, Geneviève
- Frigon-Carrière, Yanick

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Non

Lot non rénové no 2

Numéro de lot (ex.: lot 2, rang X, canton Y) : 1934212

Superficie du lot : 0.4313 hectares

Propriétaire(s) du lot :

- Dubuc, Geneviève
- Frigon-Carrière, Yanick

Est-ce que des bâtiments ou des ouvrages sont présents sur ce lot? Non

Utilisations actuelles des lots identifiés

Utilisation(s) agricole(s)

Est-ce que le ou les lots identifiés comportent une superficie en culture? Non

Est-ce que le ou les lots identifiés comportent une superficie en friche? Non

Est-ce que le ou les lots identifiés comportent une superficie boisée sans érables? Non

Est-ce que le ou les lots identifiés comportent une superficie boisée avec érables? Oui

Boisée avec érables

Superficie boisée avec érables : 44.0169 hectares

Est-ce que des animaux sont présents sur la propriété? Oui

Indiquez quelles espèces d'animaux en précisant le nombre d'unités pour chacune d'elles :

9 dalmatiens enregistrés au Club Canin canadien d'élevage, 6 femelles et 3 mâles

2 portées par année

Utilisation(s) non agricole(s)

Utilisation non agricole no 1

Type d'utilisation non agricole : Résidentiel & commercial

Superficie : 6480 pieds carrés (0.0602 hectares)

Description du projet

Décrivez brièvement votre projet :

La propriété située au 290 chemin Saint-Joseph, Val-des-Monts, détient un permis de chenil d'élevage & pension commerciale pour chiens et chats actif depuis le 8 novembre 1991. Nous désirons ajouter des services d'entraînement canin dans le bâtiment commercial cité au permis en vigueur. Le projet visant à ajouter un service d'entraînement aux clients ne nécessitent aucune construction ou autre aménagement au delà du bâtiment déjà présent et utilisé sur le lot. Le stationnement déjà présent sur la propriété est assez grand pour le volume de clients souhaité.

Particularités régionales

Souhaitez-vous faire valoir des particularités régionales en lien avec votre demande? Oui

Pression sur la zone agricole :

Le secteur présente une topographie accentuée et la surface est principalement rocheuse. La majorité des Lots voisins au Nord sont exploités par des entreprises d'extraction et de concassage de la pierre.

Superficie visée par la demande d'autorisation

Quelle est la superficie visée par la demande d'autorisation? 1680 pieds carrés (0.0156 hectares)

Utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture

Lot no 1

No lot : 1933569

Ce lot est visé : En partie

Superficie visée pour l'utilisation autre qu'agricole : 1680 pieds carrés (0.0156 hectares)

Territoire visé par la demande

Municipalité(s) concernée(s) par la demande :

- Val-des-Monts [82015 (M)]

Espaces appropriés disponibles

Est-ce que vous demandez une nouvelle utilisation non agricole? Non

Dépôt des documents

Plan de localisation

- Fichier : Carte1.jpg
- Fichier : Carte2.jpg

Titre(s) de propriété

- Fichier : AL_28_900_503_image_001.pdf

Ce fichier contient des données sensibles

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques. :

Oui

Paiement

Date du paiement : 2024-12-14T02:03:14.923Z

Résolution numéro : 25-03-100

Dossier numéro : 290, chemin Saint-Joseph

EXTRAIT des minutes d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Monts, tenue le 25 mars 2025.

**POUR TRANSMETTRE UNE RECOMMANDATION MUNICIPALE
AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE
AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – LOT 1 933 569 AU CADASTRE
DU QUÉBEC – 290, CHEMIN SAINT-JOSEPH**

CONSIDÉRANT QUE conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, la Municipalité de Val-des-Monts doit émettre une recommandation motivée en fonction des critères de décision prévus à l'article 62 de ladite loi;

CONSIDÉRANT QU'une demande a été produite pour l'utilisation du lot à une fin autre que l'agriculture, et ce, sur la propriété connue comme étant le lot 1 933 569 au Cadastre du Québec et également connue comme étant le 290, chemin Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT QUE le service de l'Environnement et de l'Urbanisme a évalué la demande en fonction des critères reconnus par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, à savoir :

- a) Le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants :

La propriété est composée de trois types de sols qui se résument ainsi :

1. 4-7W et 2-3F: seule une mince partie de la propriété au nord (partie adjacente au chemin Saint-Joseph) se retrouve dans ces catégories de sols.
2. 7-PR: La majorité de la propriété se retrouve dans cette catégorie. Les sols de la classe 7 n'offrent aucune possibilité pour la culture ou pour le pâturage permanent.

- b) Les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture :

La portion de terrain visée par la présente demande se caractérise par un sol de classe 7 ce qui détermine qu'il n'y a aucune possibilité pour la culture ou pour le pâturage permanent.

- c) Les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants :

Il n'y a aucune conséquence.

- d) Les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale :

Il n'y a aucune contrainte ou effet soulevé.

- e) La disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture, particulièrement lorsque la demande porte sur un lot compris dans une agglomération de recensement ou une région métropolitaine de recensement, telle que définie par Statistique Canada :

Il n'y a aucun emplacement environnant applicable.

- f) L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole :

L'usage principal est à des fins résidentielles donc aucun effet n'est anticipé sur cette homogénéité.

- g) L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources en eau et en sol dans la Municipalité et dans la région :

Il n'y a aucun effet anticipé.

- h) La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture :

L'occupation résidentielle est prédominante dans ce secteur. Sur cette propriété, il y a présence de la résidence et de bâtiments complémentaires.

- i) L'effet sur le développement économique de la région sur preuve soumise par une municipalité régionale de comté, une municipalité, une communauté, un organisme public ou un organisme fournissant des services d'utilité publique :

Il n'y a aucun effet anticipé.

- j) Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie :

Il n'y a aucune condition socio-économique à soulever dans ce secteur.

**PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHANTAL RENAUD
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES LEMAY**

Résolution numéro : 25-03-100

Dossier numéro : 290, chemin Saint-Joseph

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

1. Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Transmet, sur la recommandation et l'approbation de la Direction générale, une recommandation favorable relativement à la demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), sur le lot 1 933 569 au cadastre du Québec et également connue comme étant la propriété sise au 290, chemin Saint-Joseph.
3. Autorise, par la présente, monsieur le Maire et/ou la Directrice générale et Greffière-trésorière, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Val-des-Monts, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

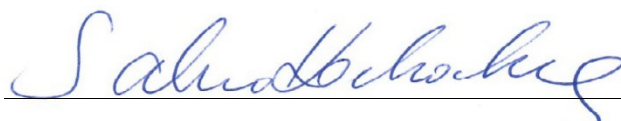
Monsieur le Maire Jules Dagenais, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE
CE 26 MARS 2025

Résolution sujette à ratification par le Conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Monts.

Approbation de la Directrice générale et Greffière-trésorière :



Maire	<input type="checkbox"/>	Hygiène du milieu	<input type="checkbox"/>	Ressources humaines	<input type="checkbox"/>
Conseillers	<input type="checkbox"/>	Finances	<input type="checkbox"/>	Syndicat	<input type="checkbox"/>
Directrice générale et Greffière-trésorière	<input type="checkbox"/>	Taxation	<input type="checkbox"/>	Secrétariat	<input type="checkbox"/>
Travaux publics	<input type="checkbox"/>	Environnement et Urbanisme	<input checked="" type="checkbox"/>	Autres : CPTAQ	
Sécurité incendie	<input type="checkbox"/>	Loisirs, Culture et Vie communautaire	<input type="checkbox"/>	Propriétaires	



Lot 1 934 211 sup 0,77 Ha

Lot 1 933 569 sup 42,81 Ha

Stationnement et passage vers le bâtiment
1000 m²

Tourbière boisée

Maison du propriétaire

Bâtiment existant
156 m²

collines avec affleurement rocheux

Lot voisin boisé

Plan préparé par: Daniel Dubuc, 29 décembre 2024

Daniel Dubuc

Échelle 1:846





Plan d'ensemble

Saint-Antoine

Saint-Antoine

Saint-Antoine
Saint-Joseph

Saint-Joseph

Saint-Joseph

Beauchamps

Bâtiment d'élevage

Lafrenière

Olivier Brodeur

Lafrenière

Olivier Brodeur

Lafrenière

Lafrenière



200 m

1:6770





#283

Saint-Joseph

Lot 1 934 211 sup 0,77 Ha

#290

1 934 214
7601-49-8012
184.5

1 934 933
1 7 637,3

Lot 1 933 569 sup 42,81 Ha

Chemin d'accès
90 m2

Nord

Stationnement et
passage vers le bâtiment
1000 m2

Tourbière boisée

Maison du propriétaire

Bâtiment existant
156 m2

collines avec affleurement rocheux

Lot voisin boisé

Plan préparé par: Daniel Dubuc, 29 décembre 2024

Dan les

Échelle 1:846



20 m

1 : 846

2. DESCRIPTION DU PROJET


2.1 INDIQUEZ LES PRÉCISIONS DEMANDÉES

2.2 PRÉCISEZ TOUTES LES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES POUR LA RÉALISATION DE VOTRE PROJET


- Aliénation/Lotissement  Coupe d'érables dans une érablière  Utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture  (voir [section 3.4](#))
- Enlèvement de sol arable  Inclusion 

3. DESCRIPTION DES LOTS




3.1 IDENTIFICATION DU (DES) LOT(S) VISÉ(S) PAR LA DEMANDE

Lot	Rang	Cadastre	Superficie  (ha)	Municipalité
1 933 569			42.81	Val-des-Monts 82015
1 934 211			0.7715	Val-des-Monts 82015
1 934 212			0.4313	Val-des-Monts 82015

Superficie  visée par la demande . 0.0246 hectare(s)

Superficie  totale de la propriété 44,02 hectare(s)

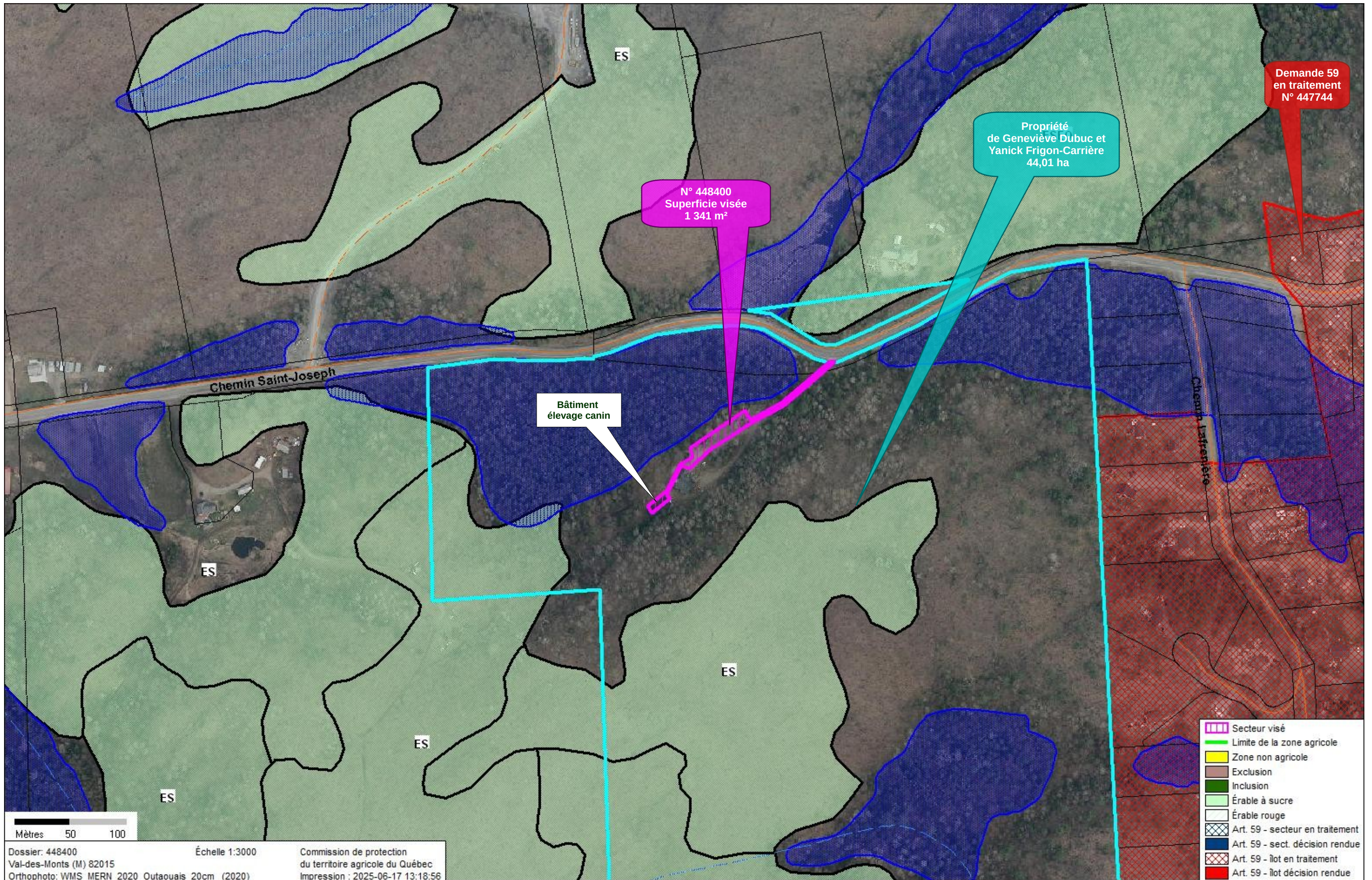
3.2 UTILISATION ACTUELLE DU (DES) LOT(S) VISÉ(S) PAR LA DEMANDE (agricole ou autre qu'agricole)

<input type="checkbox"/> Utilisation agricole	Superficie 	<input type="checkbox"/> Utilisation autre qu'agricole  (Veuillez spécifier)	Superficie 
Culture/Friche	_____ hectare(s)	_____	_____ hectare(s)
Boisé sans érables	_____ hectare(s)	_____	_____ hectare(s)
Boisé avec érables	_____ hectare(s)	_____	_____ hectare(s)
Superficie totale	_____ hectare(s)	Superficie totale	_____ hectare(s)

Si les lots visés comportent des bâtiments ou ouvrages, veuillez remplir le tableau 3.3.

Initiales

Date



N° 448400
Superficie visée
1 341 m²

Bâtiment
élevage canin

Propriété
de Geneviève Dûbuc et
Yanick Frigon-Carrière
44,01 ha

Demande 59
en traitement
N° 447744

- Secteur visé
- Limite de la zone agricole
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Érable à sucre
- Érable rouge
- Art. 59 - secteur en traitement
- Art. 59 - sect. décision rendue
- Art. 59 - îlot en traitement
- Art. 59 - îlot décision rendue

Mètres 50 100

Dossier: 448400 Échelle 1:3000 Commission de protection
Val-des-Monts (M) 82015 du territoire agricole du Québec
Orthophoto: WMS MERN 2020 Outaouais 20cm (2020) Impression : 2025-06-17 13:18:56